

Veille du patrimoine : surveillance et sécurité des immeubles

Durée
7 heures

Mode d'organisation :
Mixte

SATISFACTION %

Taux de satisfaction des participants de ce module sur les 24 derniers mois

PUBLIC

Responsable de Secteur, Chargé de Proximité niv1 et 2, Gardiens, Agents techniques, Régisseurs, Techniciens.

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exercices de vocabulaire, relevé de désordres sur photos, de propositions et de programmation de travaux selon l'urgence. Un support pédagogique sera remis à chaque participant. Les participants pourront se munir de tous documents propres à l'entreprise, dans le cadre des cas pratiques (fiches ascenseurs et de relevés de désordres, feuilles de préparation de commande, registre de sécurité...)

Auto validation des acquis pendant la formation en fonction des objectifs ciblés.

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Évaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant.
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les niveaux de responsabilité des différents intervenants : bailleur, représentant bailleur, entreprise
- Acquérir la réglementation de base et les normes de sécurité des différents éléments du patrimoine
- Savoir diagnostiquer les désordres courants, les analyser et identifier les points de vigilance
- Prendre des décisions par rapport aux commandes de travaux
- Savoir réaliser un suivi efficace des travaux
- Distinguer les différentes garanties en matière de réalisation des travaux

E-start : *Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.*

E-Coach : *Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace extranet participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources (supports...) et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel*

Programme de la formation

Le cadre juridique - la réglementation

- Quelques rappels de la législation au regard de la sécurité des biens et des personnes
- Le code civil, la loi du 6 juillet 1989, droits et obligations réciproques bailleur/locataire
- La loi SRU et le décret du logement décent du 30/01/2002

Maintenance des immeubles

- Les enjeux économiques et sociaux
- Les obligations du bailleur en matière de sécurité et d'entretien du patrimoine
- Les responsabilités du bailleur et des différents intervenants

L'appréciation des désordres et des priorités d'intervention

- L'entretien courant (préventif/curatif)
- Le gros entretien
- Les grosses réparations
- Les situations d'urgence
- Les méthodes de surveillance
- La fréquence des contrôles
- Le reporting

Analyse de causes de désordres

- Les problèmes les plus courants, leur typologie : usure normale/anormale ; mauvaise utilisation ; dégradation volontaire/involontaire ; défaut d'entretien ; défaut de conception ; malfaçon ; vice de construction
- Quelques pathologies : fissures, infiltration, condensation, pont thermique, désordres du gros œuvre, du second-œuvre, des revêtements, des équipements
- Les points de vigilance : le registre de sécurité, les circulations (halls, escaliers, paliers, couloirs), les locaux techniques, garages, parking, gaines techniques,

- local VMC, chaufferie
- Les équipements : paraboles, tuyauteries, électricité, ventilation, évacuation des eaux, cheminées, sécurité incendie, gaz ...
- Les équipements collectifs : ascenseurs, chauffage, VMC
- Les points de vigilance à avoir au niveau des parties extérieures : façades, baies, terrasses, toitures, espaces verts
- Vocabulaire technique

Rappels de quelques règles de sécurité

- Sécurité incendie
- Sécurité gaz
- Sécurité électrique
- Condensation/infiltration

Les travaux

- Les acteurs du chantier et leur rôle
- Les appels d'offre : le principe
- La programmation d'un chantier
- Le suivi du chantier méthodologie
- La réception du chantier : son rôle, le déroulé, les enjeux, les garanties

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Nos prochaines sessions

au

MODALITÉS TARIFAIRES

Tarif intra-entreprise : nous consulter

ACCESSIBILITÉS

Pour toute demande liée à une situation de handicap, ou toute question liée à l'accessibilité de nos formations, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Colette BOUKRIS au 01.42.29.57.50 ou cboukris@habitat-social.com